

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
31 mai 2001
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-sixième session
Point 179 de la liste préliminaire*
Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année

**Lettre datée du 30 mai 2001, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les derniers incidents de la campagne terroriste palestinienne menée contre Israël.

Hier matin, peu après 7 heures (heure locale), Gilad Zar (40 ans), père de huit enfants, circulait non loin du carrefour de Gitt lorsque des terroristes palestiniens ont tiré de leur véhicule à l'arrêt sur le pare-brise de sa voiture, qui a fait un tonneau. Deux terroristes sont alors sortis, se sont dirigés vers le véhicule, et ont tiré plusieurs fois à bout portant sur M. Zar, visant la tête.

Plusieurs heures plus tard, Sarah Blaustein (53 ans) et Esther Alvan (20 ans) ont été tuées par des terroristes qui ont ouvert le feu sur leur véhicule alors qu'elles se rendaient à Jérusalem aux funérailles de M. Zar. Quatre autres passagers du même véhicule ont été blessés et évacués vers un hôpital de Jérusalem.

Le Fatah, faction politique du Président Yasser Arafat lui-même, a revendiqué ces deux attaques.

Hier encore, deux terroristes portant des ceintures remplies d'explosifs se sont approchés de soldats israéliens au passage de Touffah. L'un d'eux a fait exploser sa ceinture au moment où il s'approchait, et l'autre a lancé des grenades. Deux soldats ont été blessés et évacués vers un hôpital voisin.

Les attaques d'hier surviennent quelques jours seulement après l'explosion de deux voitures piégées à quelques heures d'intervalle dans le centre de Jérusalem. Peu après minuit (heure locale), dimanche dernier, le 27 mai 2001, une voiture pleine d'explosifs puissants a explosé dans le centre de Jérusalem. Plusieurs personnes ont été transportées à l'hôpital en état de choc. Moins de neuf heures plus tard, à 100 mètres de là, une seconde voiture piégée contenant des obus de mortier, des clous, des balles et d'autres explosifs, explosait dans la rue Jaffa, à Jérusalem. Le souffle a projeté sept obus de mortier dans un rayon de plusieurs centaines de mètres

* A/56/50.

dans le centre de la ville. Plusieurs personnes ont été blessées par les éclats d'obus et de verre et plus de 30 autres personnes, en état de choc, ont dû recevoir des soins.

Toutes ces attaques se sont produites après l'annonce par le Premier Ministre Ariel Sharon, la semaine dernière, que les forces israéliennes cesseraient unilatéralement toute opération militaire dirigée contre les objectifs palestiniens et n'ouvriraient dorénavant le feu qu'en cas de légitime défense. Cette initiative, prise en application des recommandations faites dans le rapport de la Commission Mitchell et se voulant un premier pas vers la cessation complète de la violence, a été explicitement rejetée par le camp palestinien, qui a répondu par une intensification de sa campagne terroriste contre Israël.

À cet égard, je rappelle mes correspondances antérieures qui décrivent en détail la campagne terroriste menée par les Palestiniens contre Israël. Ces lettres sont datées des 25 mai 2001 (A/56/80-S/2001/524), 18 mai 2001 (A/56/78-S/2001/506), 11 mai 2001 (A/56/72-S/2001/473), 9 mai 2001 (A/56/69-S/2001/459), 1er mai 2001 (A/55/924-S/2001/435), 23 avril 2001 (A/55/910-S/2001/396), 16 avril 2001 (A/55/901-S/2001/364), 28 mars 2001 (A/55/863-S/2001/291), 27 mars 2001 (A/55/860-S/2001/280), 26 mars 2001 (A/55/858-S/2001/278), 19 mars 2001 (A/55/842-S/2001/244), 5 mars 2001 (A/55/821-S/2001/193), 2 mars 2001 (A/55/819-S/2001/187), 14 février 2001 (A/55/787-S/2001/137), 13 février 2001 (A/55/781-S/2001/132), 2 février 2001 (A/55/762-S/2001/103), 25 janvier 2001 (A/55/748-S/2001/81), 23 janvier 2001 (A/55/742-S/2001/71), 28 décembre 2000 (A/55/719-S/2000/1252), 22 novembre 2000 (A/55/641-S/2000/1114), 20 novembre 2000 (A/55/634-S/2000/1108) et 2 novembre 2000 (A/55/540-S/2000/1065).

Israël invite l'Autorité palestinienne à appliquer les recommandations de la Commission Mitchell et à respecter l'engagement qu'elle a pris le 9 septembre 1993 de renoncer à la violence et au terrorisme et de maîtriser toutes les factions palestiniennes qui se livrent à des violences.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, au titre du point 179 de la liste préliminaire, et comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Yehuda **Lancry**